



Réponse du NPD

Nous n'avons pas encore dévoilé notre plate-forme, mais voici les éléments de notre plate-forme que nous avons présentés à ce jour.

Richard Elliott
Directeur général
Réseau juridique canadien VIH/sida
1240, rue Bay, bureau 600
Toronto (Ontario) M5R 2A7
info@aidslaw.ca

M. Elliott,

Merci de nous avoir fait parvenir votre lettre du 17 août 2015, dans laquelle vous invitiez le Nouveau Parti démocratique à répondre aux questions du Réseau juridique canadien VIH/sida. Vous trouverez ci-dessous nos réponses à ces questions.

Question 1 : Financer adéquatement une nouvelle stratégie en matière de VIH/sida
Votre parti s'engagera-t-il à collaborer avec les principaux organismes canadiens de prévention du VIH dans le but d'établir une nouvelle stratégie adéquatement financée visant à éradiquer le VIH et le sida au Canada et dans le monde?

Comme de nombreux Canadiens, les néo-démocrates ont été scandalisés de voir Stephen Harper sabrer le financement de la lutte au VIH/sida en 2007 et refuser d'honorer plusieurs engagements. Le financement de certains programmes communautaires cruciaux n'a jamais atteint les niveaux établis au départ. L'heure est venue de revoir notre stratégie de financement et de services, tant au Canada qu'à l'étranger. Un gouvernement du NPD va collaborer avec les organismes de lutte au VIH/sida dans ce dossier crucial afin de faire avancer les choses.

Question 2 : Sauver des vies grâce aux services de consommation supervisée
Compte tenu de la position claire de la Cour suprême et des nombreuses études démontrant que les services de consommation supervisée permettent de sauver des vies, votre parti entend-il abroger le projet de loi C-2 et faciliter l'accès à ces services au Canada?

La députée néo-démocrate Libby Davies, qui souligne depuis longtemps que les services de consommation supervisée sont un outil efficace de réduction des risques, a mené la charge contre le projet de loi C-2 au Parlement. Un gouvernement du NPD agira pour renverser les répercussions négatives des nombreuses lois conservatrices qui n'ont aucun fondement scientifique.

Question 3 : Protéger la santé des détenus afin de protéger la santé du public
Compte tenu des nombreuses preuves qui attestent que les programmes de distribution supervisée de seringues en milieu carcéral sont efficaces pour protéger la santé des détenus, du personnel carcéral et du grand public, votre parti appuiera-t-il la mise en œuvre de tels programmes dans les pénitenciers fédéraux du Canada?

Le NPD estime que la prévention des risques doit aussi se faire en milieu carcéral. Le fait de protéger la santé et la vie des détenus, du personnel carcéral et du grand public en prévenant le transfert des maladies infectieuses représente une question de réduction des risques et doit être traité comme tel. À cet égard, les avantages éprouvés scientifiquement des programmes de distribution supervisée de seringues s'appliquent autant aux milieux carcéraux qu'aux collectivités. Par conséquent, un gouvernement du NPD appuiera la mise

en œuvre de tels programmes. Leur interdiction représente une mauvaise politique publique et un risque inutile pour la santé humaine.

Question 4 : Protéger la santé et les droits fondamentaux des travailleuses du sexe
Conformément à l'arrêt de la Cour suprême du Canada qui reconnaît le droit à la santé et les droits fondamentaux des travailleuses du sexe, votre parti appuiera-t-il l'abrogation du projet de loi C-36, et rencontrera-t-il les travailleuses du sexe afin de discuter des moyens de protéger leurs droits, leur sécurité et leur dignité?

Le mépris de Stephen Harper pour la Cour suprême a constitué l'un des traits les plus corrosifs de ses années au pouvoir. Le NPD estime que le projet de loi C-36 ne représente rien de moins qu'une autre tentative du gouvernement Harper de bafouer l'esprit d'une décision du plus haut tribunal au pays. C-36 est un projet de loi criblé de lacunes, qui ne respecte pas la norme établie par la Cour suprême, et qui n'améliorera pas la sécurité des femmes.

Les témoins entendus en comité parlementaire ont presque tous dit qu'ils désapprouvaient la décision du gouvernement de traiter les travailleuses du sexe comme des criminelles, malgré l'arrêt Bedford. Le gouvernement aurait dû demander à la Cour suprême de réexaminer le projet de loi. Un gouvernement du NPD collaborera avec les travailleuses du sexe et d'autres groupes afin d'établir une stratégie globale pour mieux protéger et appuyer les femmes.

Question 5 : Protéger et promouvoir les droits fondamentaux des personnes LGBT
Votre parti va-t-il agir pour que le système juridique canadien protège entièrement les personnes LGBT contre la discrimination et les crimes haineux fondés sur l'identité ou l'expression sexuelle? Compte tenu de l'influence du Canada sur la scène internationale, votre parti va-t-il appuyer l'Appel à l'action de l'Initiative pour la dignité et œuvrer à appliquer ses recommandations?

Le député néo-démocrate Randall Garrison a réussi à amener la Chambre des communes à adopter son projet de loi (C-279) visant à interdire l'incitation à la haine basée sur l'identité sexuelle. Malheureusement, le Sénat a bloqué le projet de loi et a empêché son entrée en vigueur. C-279 aurait enchâssé dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne* l'interdiction de toute discrimination fondée sur l'identité sexuelle. De plus, le projet de loi aurait modifié le Code criminel afin d'intégrer l'identité sexuelle à la liste des caractéristiques distinctives protégées par l'article 318 et à celle des circonstances aggravantes dont il faut tenir compte pour déterminer la peine à infliger en application de l'article 718.2. Un gouvernement du NPD appliquera ces modifications.

Conformément aux déclarations de Montréal et de Yogyakarta sur les droits fondamentaux des personnes LGBT, notre gouvernement participera activement aux efforts internationaux visant à mettre fin aux violations de droits fondamentaux dont sont victimes les communautés LGBT dans le monde. Le NPD appuie l'Appel à l'action de l'Initiative pour la dignité, qui rappelle l'urgence d'agir à l'échelle internationale. Nous allons tenir compte de ces objectifs communs dans la conduite de notre politique étrangère, tout en continuant de renforcer la protection des droits fondamentaux des personnes LGBT au Canada.

Question 6 : Garantir un accès équitable à des médicaments abordables
Votre parti va-t-il appuyer les réformes proposées au Parlement dans le projet de loi C-398 visant à combler les lacunes du Régime canadien d'accès aux médicaments, afin que les personnes dans le besoin aient accès à des médicaments génériques abordables? Votre parti va-t-il refuser de signer et de ratifier le Partenariat transpacifique si l'entente comprend des normes de propriété intellectuelle qui dépassent celles que l'Organisation mondiale du commerce a adoptées?

C'est le NPD qui a proposé les réformes au régime canadien de réglementation des médicaments contenues dans C-398; à preuve, plusieurs députés du NPD ont parrainé cette initiative lors de diverses législatures. Il est essentiel que les gens dans le besoin de partout sur la planète aient accès à des médicaments abordables. Un gouvernement du NPD œuvrera à lever les obstacles bureaucratiques actuels pour que les sociétés

pharmaceutiques canadiennes puissent exporter des médicaments génériques vers les pays en développement, ce qui permettra de prévenir des décès liés au VIH/sida, à la tuberculose, à la malaria ou à d'autres maladies.

Bien que le Partenariat transpacifique représente une belle occasion de renforcer nos liens commerciaux avec les pays asiatiques, les intervenants du milieu de la santé, comme votre organisme, ont souligné qu'il pourrait avoir des conséquences néfastes sur les normes de propriété intellectuelle et d'autres secteurs importants.

Malheureusement, depuis le début des négociations, les conservateurs ont adopté une approche opaque et ils n'ont pas su mener de véritables consultations publiques. Un gouvernement du NPD étudiera avec grand soin le texte de tout accord commercial potentiel.

Merci de nous avoir offert l'occasion de répondre à ces questions cruciales.

Le NPD du Canada